

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option B : COLORISTE PERMANENTISTE

Session 2004

E1 – CONCEPTION, FORMES ET COULEURS

U 12 B : Coloration et effets de couleurs

Durée : 3 h 00

SUJET

Pour un modèle ayant des cheveux de 6 cm minimum sur au moins un tiers de la tête il vous est demandé une transformation de la totalité de la chevelure. Le résultat devra faire apparaître au minimum trois couleurs. Les techniques doivent obligatoirement faire appel à la couleur d'oxydation et/ou à la décoloration et éventuellement à la coloration semi-permanente, une mise en forme mettant en valeur la coloration réalisée.

En début d'épreuve, vous remettrez au jury la fiche technique remplie qui vous a été envoyée par le service des examens.

ACADEMIE DE CAEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option B : COLORISTE PERMANENTISTE

Session 2004

E1 – CONCEPTION, FORMES ET COULEURS

U 12 B : Coloration et effets de couleurs

Durée : 20 min – Coef. : 2

Mercredi 22 septembre 2004 de 17 h 00 à 17 h 20


Une cliente se présente dans votre salon avec une chevelure vierge, hauteur 6, avec quelques cheveux blancs.

Elle vous demande une transformation (photo jointe 2 couleurs).

Son cuir chevelu est sain et elle utilise des shampooings non professionnels.

La coupe vient d'être réalisée.

Consigner la procédure sur la fiche jointe.



BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE
Option B : COLORISTE PERMANENTISTE
Session 2004
E1 – CONCEPTION, FORMES ET COULEURS
U 12 B : Coloration et effets de couleurs
Durée : 20 min – Coef. : 2
Page 2/2